L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 18 MAI 1858

Imprimé et publié par
C. J. WEISSE & Co.
ENTRE LES PROPRIÉTAIRES:
C. F. WEISSE, F. DUPOUR,
L. DEVERGER, S. HARBY.
Bureau, parties Nos 93, entre Conti et Bienville.
NOUVELLE ORLEANS:
MARDI MATIN, 18 MAI 1858.

Abonnés à la semaine.

Les souscripteurs de l'ABEILLE sont autorisés à payer leurs abonnements à la semaine, à raison de 25 CENTS pour les six numéros qui leur seront livrés aux porteurs.

Vente à l'encan de ce jour.

Par [illegible], à l'Arcade le Banks, vingt [illegible] et images, dans le meilleur [illegible].

Aussi: Vieux Whisky Bourbon.

Aussi: Une portion de la vente de [illegible] cette vente aura lieu avec une pleine activité.

A LOUER OU A VENDRE.—M. N. [illegible] offre aujourd'hui mardi, [illegible] un certain nombre de [illegible] quatre étages parfaitement [illegible] situées dans les rues les [illegible] Nos Orléans, telles [illegible] les Magasins, Tchoupitoulas [illegible] Nos. Ces magasins sont [illegible] rapportent de beaux [illegible] Ces maisons offrent [illegible] pour [illegible] capitaux, pour [illegible] sûr et avantageux [illegible] seront tenus de [illegible] le prix [illegible] billets [illegible] requis à deux ans [illegible] un bon prêteur qui [illegible] pour [illegible] entre les [illegible] Bonhomme [illegible] Nos bureaux [illegible] Nouvelle-Orléans, 18 mai 1858.

Esclavage au Texas.

[illegible] ouvertement depuis quelque [illegible] affaires à esclaves. Tous [illegible] ont un succès [illegible] travail forcé n'est [illegible] n'est pas sur [illegible] établissent [illegible] sauvés bien, est [illegible] pas, mais, quoi [illegible] pas à des popu[illegible] pas le besoin et [illegible] salarié une [illegible] travail. Voilà [illegible] n'existera jamais [illegible] au Missouri [illegible] en Virginie, le [illegible] dans l'extrême [illegible] ces hommes.

Cent cinquante familles ont été dépouillées et réduites [illegible] au Missouri.

Le général Harney est arrivé à Leavenworth le 12. Le secrétaire Hartwell est parti pour l'Utah le 13.

Leavenworth 14.—Une lettre particulière reçue du colonel Rich, confirme la nouvelle de l'entrée du Cumming dans la ville de Salt-Lake, le 1er d'avril. Toutefois, l'armée se tenait prête à agir au besoin.

Nouvelles des Rivières.

St-Louis, 17.—La rivière continue à baisser. Toutes les parties riveraines tributaires baissent également.

Louisville 17.—L'Ohio monte légèrement—5 pieds et demi d'eau aux chutes.

Cincinnati, 17.—L'Ohio a monté de 10 pieds depuis 24 heures.

IMPUDENCE DES ANGLAIS.

Boston 17.—Le capitaine du brick Wingold dit qu'un croiseur anglais a fait feu sur son navire lorsqu'il sortait du port de Sierra-Morena, et qu'ensuite une embarcation avec un officiage anglais l'a abordé.

Steamboats descendant le fleuve.

Vicksburg, 17 mai. Pacific, à 4 heures; R. W. Powers, à midi dimanche; Lucy, à 2 heures, ce matin.

Vicksburg, 17.—Le steamboat Chouteau est passé à 3 heures; le Howard à 4, et le Vicksburg, à 5 P. M.

CRÈVASSE BRAUD—Nous lisons dans le *Dreapeau de l'Ascension*:

La trouée faite sur l'habitation Braud, dans la nuit de dimanche, a été heureusement arrêtée jeudi soir. La crevasse mesurait quatre vingts pieds de terrain est sur ce point essentiellement submersible. On ne saurait trop féliciter MM. Théophile Bouchereau et Rec. Nimes, qui ont dirigé le travail. La facilité et le zèle avec lesquels la brèche a été réparée dans ces circonstances difficiles, ont vaincu l'élément destructeur.—Hâtons-nous de dire que les Manning, les Kenner, les Duvic, les Brugier, les Colomb avaient mis à la disposition des deux habiles conducteurs des travaux toutes les ressources d'un immense matériaux.

Bon nombre d'autres moins riches planteurs, ont payé de leurs personnes et de tous leurs moyens pour arriver à ce beau résultat.—Il serait impossible de rendre justice à chacun. Les noms des employés pour arrêter le flot sont bien ingénieux. Le premier rang de la formation d'un premier cintre de deux rangées de piquets profondément plantés, les rangées à quatre pieds l'une de l'autre; la formation d'un deuxième cintre à environ quinze pieds du premier; puis le cintre antérieur rempli de sacs de terre pour diminuer la force du courant, puis une partie de l'espace comprise entre les deux cintres également comblé de sacs, enfin plusieurs milliers de barriques de bagasse et de terre, précipitées dans le coffre du deuxième cintre.

Nouvelles étrangeres.

Nos premiers européens apportés par le *Vande bilt*, ne nous offrent point [illegible] nous empruntons au "Courrier des Etats Unis" une partie de la revue européenne que renferme son dernier numéro:

Le résultat des élections de Paris est à peu près tel qu'on devait s'y attendre: mais je vois n'en montre pas moins la force de l'opposition, dans les trois circonscriptions appelées à nommer des représentants. Voici en effet les chiffres du scrutin:

	Cand. gouv.	Votes.	Cand. opp.	Voter.
MM.	Perrot	10,111	Liouville	7,410
	Eck	8,774	Picard	8,590
	Perret	10,166	J. Favre	11,303
		29,051		27,303

La majorité gouvernementale, dans l'ensemble des suffrages, n'atteint pas 2,000 voix. D'autre part, il faut indubitablement considérer comme appartenant à l'opposition une très forte proportion des électeurs qui ont craint de s'abstenir, et dont la nombre s'élève à près de 40,000. Si donc le gouvernement a repris l'avantage, comparativement aux élections générales de l'année dernière, dans ces mêmes circonscriptions, cet avantage n'est que relatif.

Au point de vue des relations entre la France et l'Angleterre, nous ne trouvons rien de significatif à signaler; les symptômes, dans leur ensemble, restent favorables au rétablissement graduel de la bonne harmonie. La première effervescence causée par l'acquittement de Simon Bernard se calme peu à peu des deux côtés de la Manche. On s'apprête sans étonnement et sans émotion à Paris que le gouvernement anglais renonçait à toute nouvelle poursuite, du chef de conspiration; le *Constitutionnel* lui même s'est borné à enregistrer le fait, avec quelques lignes de réflexions, dans lesquelles il déclare que l'on eut été une dérision de frapper pour délit celui qu'on avait absous comme criminel."

Le même journal donne le détail de la retraite de M. Rénée, son directeur politique, retraite qu'on aurait été motivée par son article sur l'acquittement de Bernard. Voici comment il s'exprime à ce sujet:

" Un trop grand nombre de correspondants des journaux étrangers vivent d'informations de ce genre. Ainsi la feuille belge, que le *Moniteur* dément aujourd'hui, a dit, avec insistance, qu'un article publié mardi dans nos colonnes [illegible] ment de zèle plus qu'intempestif." D'autres journaux ont brodé sur ce thème: ils ont assuré, comme l'*Indépendance Belge*, qu'un article aussi fâcheusement écrit avait été dénoncé, même que le *Constitutionnel* serait frappé d'un avertissement. La fausseté de ces [illegible] aujourd'hui suffisamment démontrée. Il n'a jamais été question ni de désaveu, ni d'avertissement. Le *Constitutionnel* n'a pas dévié dans cette circonstance de sa conduite politique habituelle.

Il est, du reste, bruit dans les cercles politiques de Paris, de négociations qui seraient entamées afin d'amener un mariage entre le prince Napoléon et la princesse Marie de Cambridge, née en 1833. Le bruit a rumeur prenait de la consistance, on ne pourrait plus mettre en suspicion la sincérité de l'alliance anglo-française.

Le vote de la loi des conspirations, dans la chambre des représentants piémontais, paraît assuré. A la clôture de la discussion générale, les conclusions de la commission, favorables au rejet pur et simple du projet, ont été écartées, à la majorité désavue par 139 voix contre 29. Le premier et le second articles ont été ensuite votés, presque sans discussion; ce, les dispositions qu'ils consacrent résument à peu près l'esprit et la portée de la loi entière.

L'Autriche qui, depuis quelques semaines, concentre à Plaisance une quantité considérable de vivres et de munitions, a augmenté la garnison de cette ville, où elle a appelé un général de brigade. Il est question d'entrer dans Plaisance ou d'en sortir pendant la nuit, et la majeure partie des troupes sont constamment consignées. Le *Pô*ole (*Courrier d'Italie*, qui cite ces faits, ajoute que rien n'explique jusqu'à ce jour ces précautions insolites.

L'Espagne a été un moment d'une assez vivement, par suite d'un malentendu télégraphique. On se rappelle que les journaux partis des Etats Unis il y a environ six semaines mentionnaient le bruit de prochain envoi d'un message belliqueux, par M. Buchanan, au Congrès. Transmise de Paris à Madrid par le télégraphe, cette nouvelle prit les proportions d'une déclaration de guerre imminente, et les choses allèrent si loin que des interpellations à ce sujet furent adressées au ministère, dans le sein des cortès. La réponse du gouvernement a naturellement ramené les faits à leur juste valeur et calmé l'émoi public. Mais la Xpress n'en lance pas moins, dans son numéro du 24 avril, une véhémente philippique à l'adresse des Etats-Unis.

CHRONIQUE LOCALE.

BILLY BOWLESS—Ce fameux chef Indien, de la tribu des Semipoles, a été visiter, hier, divers établissements de cette ville, accompagné de quelques-uns de ses guerriers. La foule des curieux se portait partout sur ses pas. C'est un spécimen d'une belle ordinaire; il est âgé d'une soixantaine d'années. Point n'est besoin de dire qu'on l'a beaucoup interrogé; du reste, il s'exprime assez facilement en anglais et paraît volontiers de ses guerres de la Floride. S'il faut l'en croire, dans un seul jour, il aurait, de sa propre main, tué 100 ennemis!—Il paraît demain pour l'Ouest avec ses compagnons.

PREMIÈRE COUR—Frederick G. Stringer Jr. et Wm P. Rice, accusés de détournement de fonds au préjudice de la Banque d'Orléans, ont comparu hier devant le juge Hunt, mais l'affaire est renvoyée au 31 du courant, à cause de l'absence de témoins.

Le jury a déclaré John McCaby coupable de vol de cheval, mais l'a recommandé à la clémence du juge. Il est condamné à un an de travaux forcés.

L'avocat du District n'a pas trouvé lieu à poursuivre Thomas Tracy, accusé d'avoir mis le feu à une maison.

COUPS DES RECORDERS—Robert Devine, sur qui l'on a trouvé des brass-knuckles et un revolver, lors de son arrestation, a été envoyé par le recorder Stith, devant la Première Cour pour port d'armes.—Cautionnement de $500.

John Roberson devra se présenter devant le même tribunal sous prétention de s'être fait passer pour un officier de police.

Robert Reilly, que Mme Sullivan, sa voisine, accusait de l'avoir violemment assaillie, a été acquitté sur une amende de 25 piastres.—Un autre affidavit déclare qu'il a terrassé l'officier qui l'a arrêté.

—Aucune affaire n'a été appelée hier devant le recorder Fabra.

—V. H. Prentiss, accusé d'avoir volé un lot d'argenterie chez M. Douglas West, passera six mois à la maison de travail par ordre du recorder Adams.

—Un jeune nègre du nom de Griffin, appartenant à M. J. Hogarty, du Missouri, a été coupable hier devant le recorder Solomon. Il est arrivé de Nassau, N. P. par le brick *Alma* à bord duquel il s'était caché. Il raconte qu'en arrivant à Key-West avec son maître, la crainte d'être vendu le poussa à s'évader; qu'il partit pour Nassau ou les nègres, lui avait-on dit, étaient parfaitement accueillis et traités avec les plus grands égards. Fatigué de l'endroit et apprenant que son maître ne l'avait pas vendu, il résolut de quitter Nassau et se cacha à bord de l'*Alma*.—Le recorder a ordonné qu'il fût livré à l'agent de M. Hogarty.

Thomas Morgan, accusé d'avoir poignardé James Parr, samedi, sur le steamship Tennessee qui descendait le fleuve, a été écroué. Le recorder a reçu hier une lettre dans laquelle on lui annonce que la blessure n'est pas grave; que Parr reconnait qu'il a eu tort et ne désire pas poursuivre Morgan.

ARRESTATION—J. F. Leydon a été arrêté, hier, dans le Premier District, sous prévention d'avoir chez lui l'esclave Bob qu'on suppose avoir été enlevé à Clinton, Miss. Le nègre appartient à Mme Bell.

ENTERREMENTS dans les différents cimetières de la ville, dans la semaine expirée le 16 du courant:

Cypress Grove No 1	2
" No 2	13
Cimetière de l'Hôpital de Charité	17
" des Odd Fellows	3
" de Greenwood	1
" Protestant	3
" de Lafayette	16
" Catholique No 1	15
" No 2	21
" de St-Vincent de Paul	15
" St-Joseph	19
" de St Patrick	12
" St-Louis	12
Total	137

MEMOIRES DE M. GUIZOT.

On écrit de Paris:

M. Guizot a exercé pendant 18 ans une immense influence sur les destinées de son pays. Peu d'hommes possèdent à un degré à peu près égal l'éloquence qui, dans les pays constitutionnels, forme les qualités principales de l'homme d'Etat. Ceci explique l'intérêt qui s'attache à la publication de ses mémoires. Je laisserai à d'autres le soin d'entretenir le public du but auquel a voulu tendre cet homme d'un grand talent. Ayant la fortune de parcourir les épreuves de son ouvrage, je me hâte de vous en envoyer quelques pages, résumé d'une lecture rapide, et je ne crois pas me tromper en disant que les beau livre un immense succès.

Dès le début, M. Guizot expose les raisons qui l'ont engagé à publier ses mémoires. "La plupart du temps ils sont publiés ou trop tôt ou trop tard. Trop tôt ils sont indiscrets ou inexplicables. On dit ce qu'il convient/ait encore de taire ou bien on tait ce qui serait curieux et utile à dire. Trop tard les mémoires ont perdu de beaucoup de leur opportunité et de leur intérêt.

" M. Guizot fait dans les lignes suivantes, le portrait de Napoléon Ier: Etranger, par mon âge, aux révolutions, je suis resté étranger à l'Empire par mes idées. Depuis que j'ai pris quelque part au gouvernement des hommes, j'ai repris à être juste envers l'empereur Napoléon. Génie incomparablement actif et puissant, admirable par son bonheur à désordre, par son profonds instincts de gouvernement, et par son énergique et efficace rapidité dans la reconstruction de la charpente sociale, mais génie sans mesure et sans frein qui n'accepta, ni de Dieu, ni des hommes, aucune limite à ses désirs, ni à ses espérances, et qui par la démesurié révolutionnaire en combattant la révolution; supérieur dans l'intelligence des conditions générales de la société, mais ne comprenant qu'imparfaitement, et parfois grossièrement, les besoins moraux de la nature humaine, et, tantôt leur donnant satisfaction avec un bon sens sûr et sensé, tantôt les méconnaissant et les offensant avec un orgueil impie. Qui eût pu croire que le maître si redoutable, qui avait fait le concordat et rouvert en France les églises, enlèverait le pape de Rome et le retiendrait prisonnier à Fontainebleau! C'est trop de maltraiter également les philosophes et les chrétiens, la raison et la foi. Entre les grands hommes, ses pareils, Napoléon a été le plus nécessaire à son temps, car lui n'a fait si promptement, si avec tant d'éclat, succéder l'ordre à l'anarchie, mais aussi le plus chimérique en vue de l'avenir, car après avoir possédé la France et l'Europe, il a vu l'Europe le chasser, même de la France, et son nom demeurera plus grand que ses œuvres, dont les plus brillantes, ses conquêtes, ont tout à coup et entièrement disparu avec lui. En rendant hommage à sa grandeur, je ne regrette que de l'avoir appréciée que tard et quand il n'était plus. Il y avait pour moi, sous l'Empire, trop d'arrogance dans la force et trop de dédain du droit, trop de révolution et trop peu de liberté.

M. Guizot parle de son entrée dans le monde. Qui n'a pas vécu dans les années voisines de 1789 ne sait pas ce que c'est que le plaisir de vivre, lui disait un jour M. de Talleyrand. Il raconte ensuite pourquoi il ne put être nommé auditeur au Conseil d'Etat. "Mme de Rémusat, dit M. Guizot, se prit du désir de me faire nommer auditeur. Son cousin, M. Pasquier, alors préfet de police, et que je rencontrais quelquefois chez elle, s'y employa de très-bonne grâce; et de l'avis de mes plus intimes amis, je ne repoussais point cette proposition quoiqu'au fond de l'âme elle me causât quelque trouble. C'était au ministère des affaires étrangères qu'on voulait me mettre attacher. M. Pasquier parla de moi au duc de Bassano, alors ministre de ce département. Le comte d'Hauterive, directeur des archives. Le duc de Bassano me fit appeler. Je vis aussi M. d'Hauterive, reçut fécond et bienveillant pour les jeunes gens disposés aux fortes études. Pour m'essayer, ils me chargèrent de rédiger un Mémoire sur une question dont l'Empereur était en ce moment paraître préoccupé: l'échange des prisonniers français en Angleterre, contre les prisonniers anglais retenus en France. De nombreux documents me furent remis à ce sujet. Je fis le Mémoire, et ne doutant pas que l'Empereur ne voulût absolument l'échange, je mis sérieusement en lumière les principes du droit des gens qui le commandaient et les conventions mutuelles qui devaient le faire réussir. Je portai mon travail au duc de Bassano. J'ai lieu de penser que je m'étais mépris sur son véritable objet, et que l'empereur Napoléon, regardant les prisonniers anglais, qu'il avait en France, comme plus considérables qui les prisonniers français détenus en Angleterre, et croyant que le nombre de ces derniers était pour le gouvernement anglais une charge incompatible, n'avait au fond nulle intention d'accomplir l'échange; quoi qu'il en soit, je n'entendis plus parler de mon Mémoire, ni de ma nomination." Je me permets de dire que j'en eus peu de regret.

Et ici nous quitte M. Guizot entra dans l'Université.

Le second chapitre, après avoir tracé le tableau de la chute de l'Empire, il arrive à la Restauration. Il commence par faire une esquisse de profession de foi. "Né bourgeois et protestant, je suis profondément dévoué à la liberté de conscience, à l'égalité devant la loi, à toutes les grandes conquêtes de notre ordre social, et ma confiance en ces conquêtes est pleine et tranquille, et je ne me crois point obligé, pour servir leur cause, de considérer la maison de Bourbon, la noblesse française et le clergé catholique comme des ennemis.....

" Voici quelques anecdotes que je prends au hasard. Un peu en plaisantant, un peu sérieusement, l'abbé de Montesquiou offrit un jour à M. Royer-Collard de lui faire donner par le roi le titre de comte.—Oui! lui répondit sur le même ton M. Royer Collard, cela te vous même.....

"Ce fut Napoléon seul qui renversa en 1815 les Bourbons, en évoquant, de sa personne, le dévouement fanatique de l'armée et les instincts révolutionnaires des masses populaires. Quelque chanceuse que fut la monarchie naguère restaurée, il fallait ce grand homme et ses grandes forces sociales pour l'abattre. Malgré tous les efforts alliés, une résistance comme nous connaissons, l'événement s'accomplit. Napoléon en jugea lui-même ainsi, avec sa netteté admirable. Ils m'ont laissé arriver, dit-il au comte Molien, comme ils les ont laissé partir."

Le chapitre 3 est entièrement consacré aux Cent Jours. Le chapitre 4 concerne la chambre de 1816, depuis la séance de M. de Serbonnard et de Fontès, jusqu'à la fameuse ordonnance du 5 septembre 1816.

Nous pouvons copier au chapitre 4, de 1816 à 1821, c'est-à-dire à l'arrivée aux affaires de M. de Villèle, après l'assassinat du duc de Berry. L'histoire du gouvernement du comte Decazes vient ensuite. Ce y trouve les portraits de MM. de Lafayette, de Manuel, Benjamin Constant, et les choses allèrent si loin que des interpellations à ce sujet furent adressées au ministre, dans le sein des cortès. La réponse du gouvernement a naturellement ramené les faits à leur juste valeur et calmé l'émoi public. Mais la Xpress n'en lance pas moins, dans son numéro du 24 avril, une véhémente philippique à l'adresse des Etats-Unis.

CHRONIQUE LOCALE.

BILLY BOWLESS—Ce fameux chef Indien, de la tribu des Semipoles, a été visiter, hier, divers établissements de cette ville, accompagné de quelques-uns de ses guerriers. La foule des curieux se portait partout sur ses pas. C'est un spécimen d'une belle ordinaire; il est âgé d'une soixantaine d'années. Point n'est besoin de dire qu'on l'a beaucoup interrogé; du reste, il s'exprime assez facilement en anglais et paraît volontiers de ses guerres de la Floride. S'il faut l'en croire, dans un seul jour, il aurait, de sa propre main, tué 100 ennemis!—Il paraît demain pour l'Ouest avec ses compagnons.

PREMIÈRE COUR—Frederick G. Stringer Jr. et Wme P. Rice, accusés de détournement de fonds au préjudice de la Banque d'Orléans, ont comparu hier devant le juge Hunt, mais l'affaire est renvoyée au 31 du courant, à cause de l'absence de témoins.

Le jury a déclaré John McCaby coupable de vol de cheval, mais l'a recommandé à la clémence du juge. Il est condamné à un an de travaux forcés.

L'avocat de District n'a pas trouvé lieu à poursuivre Thomas Tracy, accusé d'avoir mis le feu à une maison.

COUPS DES RECORDERS—Robert Devine, sur qui l'on a trouvé des brass-knuckles et un revolver, lors de son arrestation, a été envoyé par le recorder Stith, devant la Première Cour pour port d'armes.—Cautionnement de $500.

John Roberson devra se présenter devant le même tribunal sous prétention de s'être fait passer pour un officier de police.

Robert Reilly, que Mme Sullivan, sa voisine, accusait de l'avoir violemment assaillie, a été acquitté sur une amende de 25 piastres.—Un autre affidavit déclare qu'il a terrassé l'officier qui l'a arrêté.

—Aucune affaire n'a été appelée hier devant le recorder Fabra.

—V. H. Prentiss, accusé d'avoir volé un lot d'argenterie chez M. Douglas West, passera six mois à la maison de travail par ordre du recorder Adams.

—Un jeune nègre du nom de Griffin, appartenant à M. J. Hogarty, du Missouri, a été coupable hier devant le recorder Solomon. Il est arrivé de Nassau, N. P. par le brick *Alma* à bord duquel il s'était caché. Il raconte qu'en arrivant à Key-West avec son maître, la crainte d'être vendu le poussa à s'évader; qu'il partit pour Nassau ou les nègres, lui avait-on dit, étaient parfaitement accueillis et traités avec les plus grands égards. Fatigué de l'endroit et apprenant que son maître ne l'avait pas vendu, il résolut de quitter Nassau et se cacha à bord de l'*Alma*.—Le recorder a ordonné qu'il fût livré à l'agent de M. Hogarty.

Thomas Morgan, accusé d'avoir poignardé James Parr, samedi, sur le steamship Tennessee qui descendait le fleuve, a été écroué. Le recorder a reçu hier une lettre dans laquelle on lui annonce que la blessure n'est pas grave; que Parr reconnait qu'il a eu tort et ne désire pas poursuivre Morgan.

ARRESTATION—J. F. Leydon a été arrêté, hier, dans le Premier District, sous prévention d'avoir chez lui l'esclave Bob qu'on suppose avoir été enlevé à Clinton, Miss. Le nègre appartient à Mme Bell.

ENTERREMENTS dans les différents cimetières de la ville, dans la semaine expirée le 16 du courant:

Cypress Grove No 1	2
" No 2	13
Cimetière de l'Hôpital de Charité	17
" des Odd Fellows	3
" de Greenwood	1
" Protestant	3
" de Lafayette	16
" Catholique No 1	15
" No 2	21
" de St-Vincent de Paul	15
" St-Joseph	19
" de St Patrick	12
" St-Louis	12
Total	137

MEMOIRES DE M. GUIZOT.

On écrit de Paris:

M. Guizot a exercé pendant 18 ans une immense influence sur les destinées de son pays. Peu d'hommes possèdent à un degré à peu près égal l'éloquence qui, dans les pays constitutionnels, forme les qualités principales de l'homme d'Etat. Ceci explique l'intérêt qui s'attache à la publication de ses mémoires. Je laisserai à d'autres le soin d'entretenir le public du but auquel a voulu tendre cet homme d'un grand talent. Ayant la fortune de parcourir les épreuves de son ouvrage, je me hâte de vous en envoyer quelques pages, résumé d'une lecture rapide, et je ne crois pas me tromper en disant que le beau livre un immense succès.

Dès le début, M. Guizot expose les raisons qui l'ont engagé à publier ses mémoires. "La plupart du temps ils sont publiés ou trop tôt ou trop tard. Trop tôt ils sont indiscrets ou inexplicables. On dit ce qu'il conviendrait encore de taire ou bien on tait ce qui serait curieux et utile à dire. Trop tard les mémoires ont perdu de beaucoup de leur opportunité et de leur intérêt.

" M. Guizot fait dans les lignes suivantes, le portrait de Napoléon Ier: Etranger, par mon âge, aux révolutions, je suis resté étranger à l'Empire par mes idées. Depuis que j'ai pris quelque part au gouvernement des hommes, j'ai repris à être juste envers l'empereur Napoléon. Génie incomparablement actif et puissant, admirable par son bonheur à désordre, par ses profonds instincts de gouvernement, et par son énergique et efficace rapidité dans la reconstruction de la charpente sociale, mais génie sans mesure et sans frein qui n'accepta, ni de Dieu, ni des hommes, aucune limite à ses désirs, ni à ses espérances, et qui par la démesurié révolutionnaire en combattant la révolution; supérieur dans l'intelligence des conditions générales de la société, mais ne comprenant qu'imparfaitement, et parfois grossièrement, les besoins moraux de la nature humaine, et, tantôt leur donnant satisfaction avec un bon sens sûr et sensé, tantôt les méconnaissant et les offensant avec un orgueil impie. Qui eût pu croire que le maître si redoutable, qui avait fait le concordat et rouvert en France les églises, enlèverait le pape de Rome et le retiendrait prisonnier à Fontainebleau! C'est trop de maltraiter également les philosophes et les chrétiens, la raison et la foi. Entre les grands hommes, ses pareils, Napoléon a été le plus nécessaire à son temps, car lui n'a fait si promptement, si avec tant d'éclat, succéder l'ordre à l'anarchie, mais aussi le plus chimérique en vue de l'avenir, car après avoir possédé la France et l'Europe, il a vu l'Europe le chasser, même de la France, et son nom demeurera plus grand que ses œuvres, dont les plus brillantes, ses conquêtes, ont tout à coup et entièrement disparu avec lui. En rendant hommage à sa grandeur, je ne regrette que de l'avoir appréciée que tard et quand il n'était plus. Il y avait pour moi, sous l'Empire, trop d'arrogance dans la force et trop de dédain du droit, trop de révolution et trop peu de liberté.

M. Guizot parle de son entrée dans le monde. Qui n'a pas vécu dans les années voisines de 1789 ne sait pas ce que c'est que le plaisir de vivre, lui disait un jour M. de Talleyrand. Il raconte ensuite pourquoi il ne put être nommé auditeur au Conseil d'Etat. "Mme de Rémusat, dit M. Guizot, se prit du désir de me faire nommer auditeur. Son cousin, M. Pasquier, alors préfet de police, et que je rencontrais quelquefois chez elle, s'y employa de très-bonne grâce; et de l'avis de mes plus intimes amis, je ne repoussais point cette proposition quoiqu'au fond de l'âme elle me causât quelque trouble. C'était au ministère des affaires étrangères qu'on voulait me mettre attacher. M. Pasquier parla de moi au duc de Bassano, alors ministre de ce département. Le comte d'Hauterive, directeur des archives. Le duc de Bassano me fit appeler. Je vis aussi M. d'Hauterive, reçut fécond et bienveillant pour les jeunes gens disposés aux fortes études. Pour m'essayer, ils me chargèrent de rédiger un Mémoire sur une question dont l'Empereur était en ce moment paraître préoccupé: l'échange des prisonniers français en Angleterre, contre les prisonniers anglais retenus en France. De nombreux documents me furent remis à ce sujet. Je fis le Mémoire, et ne doutant pas que l'Empereur ne voulût absolument l'échange, je mis sérieusement en lumière les principes du droit des gens qui le commandaient et les conventions mutuelles qui devaient le faire réussir. Je portai mon travail au duc de Bassano. J'ai lieu de penser que je m'étais mépris sur son véritable objet, et que l'empereur Napoléon, regardant les prisonniers anglais, qu'il avait en France, comme plus considérables qui les prisonniers français détenus en Angleterre, et croyant que le nombre de ces derniers était pour le gouvernement anglais une charge incompatible, n'avait au fond nulle intention d'accomplir l'échange; quoi qu'il en soit, je n'entendis plus parler de mon Mémoire, ni de ma nomination." Je me permets de dire que j'en eus peu de regret.

Et ici nous quitte M. Guizot entra dans l'Université.

Le second chapitre, après avoir tracé le tableau de la chute de l'Empire, il arrive à la Restauration. Il commence par faire une esquisse de profession de foi. "Né bourgeois et protestant, je suis profondément dévoué à la liberté de conscience, à l'égalité devant la loi, à toutes les grandes conquêtes de notre ordre social, et ma confiance en ces conquêtes est pleine et tranquille, et je ne me crois point obligé, pour servir leur cause, de considérer la maison de Bourbon, la noblesse française et le clergé catholique comme des ennemis.....

" Voici quelques anecdotes que je prends au hasard. Un peu en plaisantant, un peu sérieusement, l'abbé de Montesquiou offrit un jour à M. Royer-Collard de lui faire donner par le roi le titre de comte.—Oui! lui répondit sur le même ton M. Royer Collard, cela te vous même.....

"Ce fut Napoléon seul qui renversa en 1815 les Bourbons, en évoquant, de sa personne, le dévouement fanatique de l'armée et les instincts révolutionnaires des masses populaires. Quelque chanceuse que fut la monarchie naguère restaurée, il fallait ce grand homme et ses grandes forces sociales pour l'abattre. Malgré tous les efforts alliés, une résistance comme nous connaissons, l'événement s'accomplit. Napoléon en jugea lui-même ainsi, avec sa netteté admirable. Ils m'ont laissé arriver, dit-il au comte Molien, comme ils les ont laissé partir."

Le chapitre 3 est entièrement consacré aux Cent Jours. Le chapitre 4 concerne la chambre de 1816, depuis la séance de M. de Serbonnard et de Fontès, jusqu'à la fameuse ordonnance du 5 septembre 1816.

Nous pouvons copier au chapitre 4, de 1816 à 1821, c'est-à-dire à l'arrivée aux affaires de M. de Villèle, après l'assassinat du duc de Berry. L'histoire du gouvernement du comte Decazes vient ensuite. Ce y trouve les portraits de MM. de Lafayette, de Manuel, Benjamin Constant, et les choses allèrent si loin que

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES À L'ABEILLE.

PAR LE NORTH AMERICAN,
Nouvelles d'Europe
DE QUATRE JOURS PLUS RECENTES.

New-York, 17 mai — Le steamship North *American*, de la ligne de Liverpool et du Canada, parti de Liverpool le 5, est arrivé à Québec.

NOUVELLES COMMERCIALES.

Liverpool, 5 mai—Les ventes de coton, pour les trois derniers jours, s'élèvent à 34,000 balles, dont 6000 pour la spéculation et 3000 pour l'exportation.—Toutes les qualités ont légèrement haussé [1/8 d.]. La marché a clos noté.

Les céréales ont clos généralement fermes. Les provisions sont calmes.

Les consolidés au comptant ont fermé à 97 3/8

Les avis de Manchester sont favorables.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES ADDITIONNELLES.

L'Angleterre a formellement demandé à Naples une indemnité pour l'emprisonnement d'anglais à bord du Cagliari.

INDE.—Nena Sahib a reçu des renforts et s'apprêtait à commencer des opérations offensives.

A la Chambre des Communes d'Angleterre, la résolution approuvant l'union des provinces danubiennes a été rejetée par une forte majorité.

MARCHÉS ANGLAIS.

Londres, 5.—Les fonds s'améliorent; on note une augmentation dans les demandes, sur le marché d'escompte, à 2 1/4 et 2 1/2. Les consolidés sont à 97 1/2, 97 5/8.

Liverpool, même date.—Farine Ohio, de 22 sh. 6 d., à 24 sh. 6 d.; canal de l'Ouest, de 21 à 21 sh. 6 d.; Baltimore, 6 sh. à 6 sh. 3 d.; blé blanc, de 7 sh. à 7 sh. 6 d.; mais; 34 sh. à 34 sh. 6 d.; bœuf, en baisse de 5 d.; lard, 5 7 sh.; résine, 4 sh. 3 d.; huile de térébenthine, 44 sh.; sucre, ferme; riz, calme; huile de lin, 30 à 30 sh. 6 d.

Dernière Heure.—Londres, 5.—Sucre, en hausse de 6 d.; céréales, fermes à la clôture; huile de lin, de 30 sh. 9 d. à 31 sh.—Les consolidés à 97 3/8.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

New-York 17.—Le correspondant du *Herald* de New York dit que l'on croit généralement que des ordres ont été donnés à l'escadre du golfe de supprimer à ce que les batiments américains épargnent de nouveaux outrages de la part des croiseurs anglais.

Le secrétaire de la Trésorerie demande que l'on fasse des propositions pour $4,000,000 de bons de la Trésorerie. Les offres seront reçues jusqu'au 14 juin.

TEMPETE ET GRELE.

Richmond (Virginie), 17.—Une tempête a éclaté dans le comté de Chesterfield: il est tombé des morceaux de grêle de la grosseur d'un œuf. Dans plusieurs endroits les champs en avaient été labourés de deux à trois pieds. Il en est résulté de grands dégats.

LOI SUR LES ESCLAVES FUGITIFS.

Cincinnati 17—M. Wm N. Connell a été trouvé coupable, aujourd'hui, d'avoir donné asile à deux esclaves fugitifs. Des défenseurs ont demandé un nouveau jugement.

SOUMISSION DES MORMONS.

St Louis 17—*Le Republicain* a reçu une dépêche annonçant qu'un avait des nouvelles du camp Scott, en date du 10 avril, qui disent que les Mormons avaient mis bas les armes, et que le gouverneur Cumming, sur l'invitation de Brigham Young, était entré dans la ville de Salt Lake sans escorte.

Un grand nombre de Mormons sont partis pour la partie sud du territoire; les femmes et leurs enfans se disposaient à aller les rejoindre.

Le correspondant du *Republicain* dit que des bandits, au nombre d'environ 250, et assemblés dans le voisinage du Fort Scott, désarmaient les troupes des Etats-Unis. Ils sont bien armés, et montés sur d'excellents chevaux. Leur nommé Montgomery, connu par sa mauvaise réputation, qui commande ces hommes.

Cent cinquante familles ont été dépouillées et réduites [illegible] au Missouri.

Le général Harney est arrivé à Leavenworth le 12. Le secrétaire Hartwell est parti pour l'Utah le 13.

Leavenworth 14.—Une lettre particulière reçue du colonel Rich, confirme la nouvelle de l'entrée du Cumming dans la ville de Salt-Lake, le 1er d'avril. Toutefois, l'armée se tenait prête à agir au besoin.

Nouvelles des Rivières.

St-Louis, 17.—La rivière continue à baisser. Toutes les parties riveraines tributaires baissent également.

Louisville 17.—L'Ohio monte légèrement—5 pieds et demi d'eau aux chutes.

Cincinnati, 17.—L'Ohio a monté de 10 pieds depuis 24 heures.

IMPUDENCE DES ANGLAIS.

Boston 17.—Le capitaine du brick Wingold dit qu'un croiseur anglais a fait feu sur son navire lorsqu'il sortait du port de Sierra-Morena, et qu'ensuite une embarcation avec un officiage anglais l'a abordé.

Steamboats descendant le fleuve.

Vicksburg, 17 mai. Pacific, à 4 heures; R. W. Powers, à midi dimanche; Lucy, à 2 heures, ce matin.

Vicksburg, 17.—Le steamboat Chouteau est passé à 3 heures; le Howard à 4, et le Vicksburg, à 5 P. M.

CRÈVASSE BRAUD—Nous lisons dans le *Drapeau de l'Ascension*:

La trouée faite sur l'habitation Braud, dans la nuit de dimanche, a été heureusement arrêtée jeudi soir. La crevasse mesurait quatre vingts pieds de terrain est sur ce point essentiellement submersible. On ne saurait trop féliciter MM. Théophile Bouchereau et Rec. Nimes, qui ont dirigé le travail. La facilité et le zèle avec lesquels la brèche a été réparée dans ces circonstances difficiles, ont vaincu l'élément destructeur.—Hâtons-nous de dire que les Manning, les Kenner, les Duvic, les Brugier, les Colomb avaient mis à la disposition des deux habiles conducteurs des travaux toutes les ressources d'un immense matériaux.

Bon nombre d'autres moins riches planteurs, ont payé de leurs personnes et de tous leurs moyens pour arriver à ce beau résultat.—Il serait impossible de rendre justice à chacun. Les noms des employés pour arrêter le flot sont bien ingénieux. Le premier rang de la formation d'un prem